

Barème d'honoraires



VENTE (Locaux et Fonds de Commerce)

(Honoraires minimum : 5000€ HT)

Prix de vente	% de commission
De 0 € à 500 000 €	8% HT
De 500 001 € à 1 000 000 €	7% HT
De 1 000 001 € à 2 000 000 €	6% HT
De 2 000 001 € à 3 000 000 €	5% HT
À partir de 3 000 001 €	4% HT

LOCATION

30 % HT du loyer annuel HT/HC

15% à la charge du Bailleur

15% à la charge du Preneur

CESSION DE DROIT AU BAIL



Prix de vente	% de commission
De 0 € à 100 000 €	30 % du loyer annuel HT (avec minimum de forfait de 10 000 € HT)
À partir de 100 001 €	10 % HT du prix de cession

AUTRES SERVICES

Rédaction d'un bail

Entre 800 et 2000 € HT (Sur Devis)

Avis de valeur

Entre 250 et 2000 € HT (Sur Devis)